

# PRIMES YAMAHA PROTECTION PLUS HORS-BORD



Durée, moteurs 4-temps	12 mois	24 mois	36 mois
F2.5 ~ F9.9, T8 ~ T9.9	159,95 \$	299,95 \$	399,95 \$
F15, F20	219,95 \$	399,95 \$	499,95 \$
F25, T25, F30, F40	279,95 \$	459,95 \$	599,95 \$
F50 ~ F90, T50, T60	499,95 \$	599,95 \$	799,95 \$
F115, LF115	599,95 \$	799,95 \$	999,95 \$
L4 – F/LF150, VF150, F175, F/LF200	949,95 \$	1 299,95 \$	1 799,95 \$
V6 – F/LF200 ~ F/LF300, VF200, VF225, VF250	1 399,95 \$	1 999,95 \$	2 479,95 \$
V8 – F/LF300 ~ F/LF350	1 799,95 \$	2 499,95 \$	2 999,95 \$
Durée, moteurs 2-temps	12 mois	24 mois	36 mois
6, 8, 9.9, 15	159,95 \$	299,95 \$	399,95 \$
20, 25, 50	279,95 \$	459,95 \$	599,95 \$
90	499,95 \$	599,95 \$	799,95 \$
VZ150, VZ175	949,95 \$	1 299,95 \$	1 799,95 \$
VZ200, VZ225, VZ250, VZ300	1 399,95 \$	1 999,95 \$	2 479,95 \$

## YPP+

Grâce à YPP+, vous pouvez prolonger votre couverture YPP existante à tout moment pendant la période de garantie du fabricant ou la période de garantie prolongée YPP (couverture YPP : la durée maximale varie selon le modèle).

Pour prolonger une garantie YPP existante	12 mois de plus	24 mois de plus
F2.5 ~ F9.9, T8 ~ T9.9	139,95 \$	299,95 \$
F15, F20	199,95 \$	339,95 \$
F25, T25, F30, F40	219,95 \$	379,95 \$
F50 ~ F90, T50, T60	299,95 \$	419,95 \$
F115, LF115	339,95 \$	539,95 \$
L4 – F/LF150, VF150, F175, F/LF200	539,95 \$	919,95 \$
V6 – F/LF200 ~ F/LF300, VF200, VF225, VF250	699,95 \$	1 339,95 \$
V8 – F/LF300 ~ F/LF350	919,95 \$	1 499,95 \$
Pour prolonger une garantie YPP existante	12 mois de plus	24 mois de plus
6, 8, 9.9, 15	139,95 \$	299,95 \$
20, 25, 50	219,95 \$	379,95 \$
90	299,95 \$	419,95 \$
VZ150, VZ175	539,95 \$	919,95 \$
VZ200, VZ225, VZ250, VZ300	699,95 \$	1 339,95 \$

Yamaha Moteur du Canada Ltée se réserve le droit, en tout temps, d'abandonner un produit ou d'en modifier les spécifications, le prix, le design, les caractéristiques, et ce, sans contracter d'obligation quelconque. Bien que le contenu de la présente soit correct selon les données disponibles au moment de sa publication, nous ne pouvons en garantir l'exactitude. Les prix réels sont établis en fonction des prix suggérés par le fabricant. Les concessionnaires sont libres d'établir leurs propres prix. Les taxes imposables ne sont pas compris dans les prix précisés. Votre concessionnaire Yamaha demeure votre meilleure source de renseignements précis et à jour. En vigueur le 15 décembre 2013